

Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 28 (1892)
Heft: 109

Vereinsnachrichten: Procès-verbaux : séances de l'année 1891 [suite et fin]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PROCÈS-VERBAUX



SÉANCE DU 4 NOVEMBRE 1891. ♦

Présidence de M. H. GOLLIEZ, président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté, après une adjonction demandée par M. RENEVIER.

M. le président ouvre ensuite la séance par quelques mots de bienvenue aux personnes présentes, en particulier à M. le professeur *Schnetzler*, que la maladie a retenu longtemps loin de nous et qui fête ce jour-là son 68^e anniversaire.

Deux lettres de candidature sont parvenues au bureau : l'une de M. C.-P. *Gloyne*, à Clarens, présenté par MM. Schardt et Buhrer, et l'autre de M. *Arthur de Jacewski*, de Smolensk, à Clarens, présenté par MM. Buhrer et Schmidt.

Notre Société s'est associée au jubilé de M. le prof. *Helmholtz*, à Berlin en envoyant au célèbre physicien une adresse due à la plume de M. le prof. *Henri Dufour*. Cette adresse a été remise à M. *Helmholtz* par M. *Wiedemann*, de Leipzig, qui a bien voulu s'en charger.

Communications scientifiques.

M. **Renavier**, prof. Notice sur la vie et les travaux de G. Mailard. (*Voir aux mémoires.*)

M. **Jean Dufour** communique le résultat de ses observations sur le *Botrytis tenella*, un champignon parasite des vers blancs. Il passe d'abord en revue les faits connus à l'égard du parasitisme des champignons sur des animaux inférieurs et montre que beaucoup d'insectes : mouches, chenilles du pin, vers gris ou noctuelles, etc., peuvent succomber sous les attaques de cryptogames spéciaux. Une épidémie de cette nature se manifesta, par exemple, en 1860, en Silésie, sur des chenilles (*Agrotis segetum*) qui ravageaient les champs de seigle et de colza. Un champignon du genre *Entomophthora* les tua par milliers en les transformant en momies noires, remplies de spores.

Le *Botrytis tenella* attaque divers insectes et spécialement les vers blancs; il a été dernièrement observé en France dans le département de l'Orne, par M. Le Mout, et les journaux agricoles ont

consacré de nombreux articles au rôle que paraissait devoir jouer ce champignon dans la pratique, comme destructeur des vers blancs. Deux maisons de Paris ont même commencé à produire en grand des cultures du *Botrytis*, en vue d'en fournir aux agriculteurs.

Il résulte toutefois des essais entrepris jusqu'ici par M. Dufour, au Champ-de-l'Air, que la contamination des vers blancs ne se produit pas d'une façon constante. De nombreuses larves paraissent résister à l'infection. Dans les essais qui ont eu lieu, soit en pot, soit en pleine terre, à Lausanne et à Martigny, la propagation du parasite a été généralement trop lente; son action destructive est donc assez incertaine.

Mais il est évident que de nouvelles expériences sont nécessaires avant de conclure à l'insuffisance de cette ingénieuse méthode, qui utilise un parasite pour en combattre un autre. Il est possible qu'à la longue on obtienne une contamination plus complète des vers blancs.

M. J. Dufour fait circuler divers échantillons de larves attaquées par le *Botrytis*, ainsi que des cultures pures du champignon. (*Voir aux mémoires.*)

M. Rittener, prof. Etude sur les cornieules du Pays-d'Enhaut, présentée par M. H. LUGEON. (*Voir aux mémoires.*)

SÉANCE DU 18 NOVEMBRE 1891.

Présidence de M. H. GOLLIEZ, président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le président proclame MM. *Gloyne* et *de Jaczewski* membres de la Société, et annonce la candidature de M. *Hussy*, instituteur à Cossonay, présenté par MM. Gauthier et H. Golliez.

M. H. DUFOUR fait part d'une lettre de M. Wiedmann, de Leipzig, annonçant qu'il a envoyé directement à M. Helmholtz l'adresse dont il avait bien voulu se charger.

Communications scientifiques.

M. Henri Dufour fait une courte analyse d'un ouvrage envoyé par le Verein für Erdkunde, de Leipzig, intitulé : *Beiträge zur Geographie des festen Wassers*. C'est un résumé d'observations très complètes de ce qui a paru sur la neige et les glaciers.

M. Henri Dufour présente à la Société un *brûleur de Bunsen*, pour les recherches d'analyses spectrales. Cet appareil est muni d'un pulvérisateur à jet de vapeur qui envoie dans la flamme la substance qui doit être volatilisée; il en résulte que grâce à l'extrême division de la substance et au fait qu'elle est projetée dans

toute la flamme, l'éclat de celle-ci est très intense et que l'observation des raies caractéristiques est très facile.

L'appareil a été construit au laboratoire de physique par l'assistant, M. Möhlenbrücke; le maniement en est très simple et il permet des observations prolongées.

M. Gauthier rappelle qu'au lendemain du cyclone du 19 août 1890 on avait trouvé, parmi les débris jonchant le sol, un corps d'une origine énigmatique. L'analyse chimique avait démontré que c'était du sulfure de fer à peu près pur. On sait maintenant que ce corps est un rognon de marcassite rapporté par M. Meylan, du Campe, de l'île Albert, dans la mer Baltique (55° latitude nord, 12° 3' longitude ouest Greenwich).

Ce corps se trouvait entre les fenêtres et les doubles-fenêtres, façade W, au moment du passage du cyclone. Les fenêtres furent arrachées et le pseudo-bolide transporté à la place où il fut trouvé le lendemain matin.

M. Gauthier signale aussi la brochure de l'abbé Bourgeac, étude raisonnée du même cyclone qui complète celle faite en Suisse et publiée dans notre Bulletin.

M. Guillemain, ingénieur, donne d'intéressants détails sur les machines fonctionnant à l'exposition de Francfort pour le transport de la force par l'électricité, de Laufen à Francfort.

SÉANCE DU 2 DÉCEMBRE 1891.

Présidence de M. H. GOLLIEZ, président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le président annonce qu'il y aura plusieurs membres honoraires à nommer à la prochaine assemblée générale. Il prie les membres de la Société d'adresser leurs présentations par écrit au Comité.

Ensuite d'une décision antérieure, le compte-rendu de la séance du 20 mai, contenant le discours présidentiel, la liste des délégués étrangers présents et les communications scientifiques présentées à cette séance ont été réunis en un bulletin qui se trouve malheureusement d'une étendue trop minime pour être envoyé tel quel. Il est décidé, sur la proposition de M. le président, d'y adjoindre d'autres mémoires envoyés à l'éditeur depuis la mise en impression et de faire paraître le tout comme Bulletin ordinaire, ce qui est adopté.

M. Hussey, instituteur à Cossonay, est proclamé membre de la Société, puis **M. SCHARDT**, vice-président, est appelé à diriger la seconde partie de la séance.

Communications scientifiques.

M. F.-A. Forel montre deux médailles romaines trouvées l'été dernier au sommet du col de Saint-Théodule, en Valais, dans le sol, en creusant les fondations d'une nouvelle construction attenante aux trois cabanes déjà existantes. Elles appartiennent à la collection de M. le Dr Alex. Seiler, à Brigue. La première est un sesterce en bronze de Septime Sévère, de l'an 196 après Jésus-Christ ; la seconde est une petite pièce d'argent de Dioclétien (292-313 après Jésus-Christ). Les trente autres médailles recueillies en même temps ont été emportées à Aoste. Cette trouvaille de médailles romaines, la plus élevée en altitude qui ait jamais été faite, indique que, dans le IV^e siècle de notre ère, le passage du Théodule était déjà pratiqué.

M. FOREL lit une lettre de M. le prof. Dr **G. du Plessis**, datée de Nice, 19 novembre 1891, annonçant la découverte faite par lui, le 29 octobre, sous des pierres de la grève du Léman, à Anières près Genève, d'un némertien, du genre *Tetrastemma*, le *T. lacustris*, G. du Pl. Cette nouvelle espèce est vivipare. C'est le premier ver de cet ordre essentiellement marin que l'on constate avec certitude et pièces à l'appui dans les eaux douces.

A la suite de cette communication, M. le prof. H. BLANC dit avoir trouvé, il y a un an et demi, un petit némertien transparent provenant d'un drainage fait à cent mètres de profondeur dans le lac Léman. Un accident empêcha malheureusement M. Blanc d'étudier ce petit ver.

M. F.-A. Forel démontre une carte des pluies du bassin d'alimentation du Léman, avec isohyètes de 10 centimètres, établie par lui d'après les observations pluviométriques suisses et savoyardes de 1864 à 1888, dans trente stations du bassin. La moyenne qu'il en a tirée en planimétrant les aires isohyètes est de 909^{mm} de hauteur d'eau annuelle, ce qui représente, pour l'ensemble du bassin en amont de Genève, un volume annuel d'eau météorique de 8267 millions de mètres cubes.

M. Ch. Paris. — Qu'est-ce que l'indigénat des plantes ? Tient-il à la contrée ? En ce cas l'indigénat des palmiers tels que le *Chamœrops helvetica*, etc., serait incontestable. Car nos premiers ancêtres le rencontrèrent peut-être encore, vivant sur nos collines, à la fin de la période tertiaire.

Nul, cependant, ne les tient pour indigènes. Pourquoi ? Parce qu'ils ont disparu. D'autres plantes des genres *Hieracium*, *Serratula*, *Stachys*, *Cyclamen*, etc., sont aussi en train de disparaître, sans pour cela cesser d'être indigènes. Elles reparaitraient peut-être en nombre dès qu'on cesserait de les exterminer. L'indigénat tient donc à la contrée, sans doute, mais aussi au climat actuel.

D'où le ferons-nous dater ? De la fin de la période glaciaire ? Ce serait peut-être un peu récent, car nous y assistons encore. Admettons-le néanmoins. La vigne, alors, serait indigène, comme le lilas, le noyer, certains peupliers, etc.

L'indigénat serait ainsi synonyme d'acclimatation.

Sinon, nous devons reporter cette date à l'origine même de la période actuelle. En ce cas, bien des plantes considérées comme indigènes ne l'auraient jamais été. Ainsi l'Edelweiss, le Rosage des Alpes, etc. Ces belles plantes sont pourtant assez anciennes chez nous pour y avoir conquis le droit de cité. Si, par contre, nous les y admettons, pourquoi ne pas admettre aussi telle plante venue avec nos moissons, ainsi le Coquelicot, le Bluets, la Dauphinelle, etc. Pourquoi pas aussi le Cactus vulgaire, de Sion, l'Acacia blanc, de Virginie, et tant d'autres arbres et plantes qui, depuis deux siècles à peine, ornent ou envahissent nos contrées, nos ruisseaux, nos lacs, et y sont spontanés ?

En ce cas l'indigénat serait synonyme de spontanéité.

En attendant qu'on soit d'accord, signalons encore deux apparitions. L'une ancienne déjà de quelques années, celle du *Corydalis lutea*, sur les murailles d'Orbe d'abord, puis sur celles de Lausanne et d'ailleurs. L'autre, plus récente, d'une plante installée depuis un certain temps à Elvangen, en Wurtemberg, et que j'ai trouvée l'été dernier à Saint-Blaise, près de Neuchâtel. Il s'agit du *Mimulus luteus*. Cette belle scrophularinée de l'Amérique du Nord est abondamment répandue le long des rives d'un ruisseau de montagne dont les eaux abondantes la préservent des rigueurs de nos hivers. Son ample et beau feuillage, son port dressé, ses belles fleurs jaunes pointillées de rouge attirent les regards des passants.

C'est ainsi que l'Amérique, aussi bien qu'autrefois l'Asie, pousse des pointes offensives jusqu'au sein de notre flore actuelle.

Mais cet envahissement est bien plus restreint qu'il ne le serait sans la rigueur des lois qui, dans la nature, paraissent présider à l'acclimatation des plantes. Malgré les occasions sans nombre, prairies artificielles, etc., qu'offrent à l'étranger nos relations multipliées, les colonies indigènes de plantes erratiques n'en sont pas moins l'exception.

Signalons-les néanmoins au fur et à mesure de leur apparition, cela pourrait intéresser nos arrière-petits-neveux.

M. Chuard, prof. Contribution à l'étude des phénomènes de nitrification.

M. le Dr Schardt donne quelques renseignements sur un dépôt de terrain tertiaire observé par lui, l'été dernier, dans la vallée de Joux. Ce terrain se voit le long de la route, entre le village du Pont et celui de l'Abbaye; il forme une surface légèrement ondulée simulant la forme d'un cône de déjection et qui contraste avec les pentes très inclinées ou escarpées qui encadrent ailleurs cette vallée. M. Schardt crut d'abord qu'il y avait là une moraine, comme celle qui existe près de la gare du Pont et près de la Glacière. Mais il est facile de s'assurer que le sous-sol de cette colline est formé de marnes rouges et jaunes panachées, analogues aux marnes de la molasse rouge du pied du Jura. Au point où la route de La Vallée s'approche de celle de Vaulion, il y a même des bancs de grès calcaires et des poudingues compacts à galets jurassiques et néocomiens, d'une ressemblance frappante avec les Gompholites d'Orbe et de Pompaples; les mêmes marnes jaunes et rouges les accompagnent. Malgré d'actives recherches, M. Schardt n'a pas pu découvrir le moindre fossile dans ce terrain. A en juger d'après la ressemblance avec la molasse rouge d'Orbe, on est tenté d'en faire

de l'Aquitanién (oligocène supérieur) ; mais il se pourrait aussi que ce terrain fût plus récent.

On sait que près du lac Ter, non loin du Lieu, M. Jaccard a découvert un petit lambeau de calcaire d'eau douce oligocène, avec *Limnæa longiscata*, reposant sur un banc de poudingue. Il n'est pas possible, faute de fossiles, de dire si le terrain tertiaire de l'Abbaye est du même âge.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 16 DÉCEMBRE 1891.

Présidence de M. GOLLIEZ, président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le président lit ensuite un rapport très intéressant et très complet sur la marche de notre Société depuis le mois de juin 1890. Ce rapport jette un coup d'œil rétrospectif sur l'administration de la Société et arrive aux conclusions suivantes :

1^{re} proposition. Le Bulletin contenant un compte-rendu de la séance du 20 mai n'ayant pu paraître à temps voulu, il lui serait adjoint quelques travaux remis à l'éditeur depuis la mise en impression et il formerait ainsi le dernier Bulletin de cette année. — Adopté sans discussion.

2^e proposition. Exiger le compte de chaque Bulletin au plus tard un mois après sa livraison. A ce défaut, le Bulletin suivant sera imprimé ailleurs.

Cette proposition entraîne une longue discussion, à laquelle prennent part MM. ROUX, éditeur, ROSSET, PALAZ, DE BLONAY, HENRI DUFOUR et PARIS. Il ressort que cette proposition, une fois adoptée, entraîne la dénonciation de notre convention avec l'imprimeur et l'introduction dans une autre convention de cette nouvelle clause.

3^e proposition. Nommer une Commission de trois membres chargée d'étudier la question du coût de notre Bulletin et voir s'il y a des économies à faire dans ce domaine.

Adoptée sans modification. Plus tard, au cours des nominations, MM. *Henri Dufour*, *Renevier* et *Golliez* sont appelés à faire partie de cette Commission.

4^e proposition. Demander à M. le bibliothécaire l'établissement du compte du fonds de Rumine et tenir cette comptabilité sans cesse à jour.

Cette proposition entraîne une très longue discussion.

M. MAYOR explique les difficultés qu'il a à faire ce compte à cause de la grande variabilité du coût des abonnements et l'irrégularité dans l'apparition des fascicules. Il fera son possible, en ce qui le concerne, pour faciliter l'exécution de cette résolution, en demandant cependant que la comptabilité soit tenue au fur et à mesure de la fourniture des notes.

Ainsi amendée, cette proposition est adoptée.

5^e proposition. Abandonner la coutume d'apporter les livres nouveaux à la séance.

Adoptée. Les ouvrages dont il est fait hommage à la Société seront seuls présentés.

6^e proposition. Le rapport du président amène encore une nouvelle proposition, celle que le rapport de gestion soit présenté en décembre et non plus en juin, ce qui est adopté.

Toutefois, l'usage sera conservé que le président ouvre la séance générale de juin par un discours de circonstance. Il restera, du reste, aux termes des statuts, pour cette séance le rapport des commissaires vérificateurs et la nomination des honoraires.

Le rapport des commissaires vérificateurs, dont il est donné lecture, conclut de la façon suivante :

1^o Accepter les comptes de l'année précédente et en donner décharge au caissier ;

2^o Voter des remerciements au caissier et au bibliothécaire ;

3^o Adopter un mode de paiement de toutes les notes qui consiste à ce que le président livre par chèque au caissier toutes les sommes nécessaires au paiement des notes, et celui-ci les fera acquitter.

Le Comité est amené, par cette proposition, à faire une contre-proposition :

« Toute la comptabilité est concentrée entre les mains du caissier. Celui-ci présente les notes en séance de Comité pour en faire ordonnancer le paiement. Il préparera les chèques nécessaires et les fera signer au président. »

La proposition du Comité est adoptée.

M. PELET, caissier, présente ensuite le budget, soldant par un déficit de 200 fr.

Pour combler cette somme, M. F.-A. FOREL propose généreusement, au nom des membres forains présents à la séance, d'élever de nouveau la contribution de ceux-ci à 8 fr., mais cette proposition est combattue et le budget voté tel que M. le caissier nous l'a présenté.

Le Comité est prié de faire toutes les économies qui lui paraîtront nécessaires.

La finance d'entrée reste dont fixée à 5 fr., et la cotisation annuelle à 8 fr. pour les Lausannois et 6 fr. pour les membres forains.

MM. *Aug. Forel*, professeur à l'Université de Zurich,

Michel Lévy, directeur de la carte géologique de France, à Paris,

Chauveau, membre de l'Institut, à Paris,

sont nommés membres honoraires de notre Société.

Election du Comité. Sont élus :

Président, M. *Schardt*, vice-président, par 28 voix.

Vice-président, M. le prof. *Brunner*, par 20 voix.

M. *Brunner* refusant sa nomination, M. le Dr *Juillerat* est appelé à la vice-présidence par acclamation.

L'assemblée réélit les mêmes commissaires-vérificateurs que pour le dernier exercice.

M. RENEVIER demande que la première séance de janvier 1892 ait lieu au Collège Gaillard, pour visiter la collection de fossiles de l'île de Samos, récoltée par M. Forsyth Major, ce qui est adopté avec grand plaisir.

M. le président lit ensuite une lettre de M. le prof. CRAMER, notre membre honoraire, nous faisant don de son dernier ouvrage.

Communications scientifiques.

M. Palaz, professeur. Contribution à l'étude des machines dynamoélectriques.

M. Brunner, professeur, en étudiant l'action des hypochlorites sur la phénylhydrazine, a constaté qu'il se forme : du benzol, du nitrobenzol, de l'aniline et de l'azobenzol.

En poursuivant ses études sur les dichroïnes, M. Brunner a constaté que ces matières colorantes se forment aussi par action du nitroprussiate de sodium sur les phénols de la série méta, ce qui exclut, puisque le nitroprussiate séché à 100° ne renferme point d'hydrogène, l'hypothèse de Nietzki, d'après laquelle les dichroïnes ne se formeraient pas des nitrosophénols, mais des quinoneoximes. Ces nitroprussiates renfermant le groupe $\text{— N}=\text{O}$, il était également intéressant d'étudier l'action de la phénylhydrazine sur ces combinaisons : l'action est très vive. A l'état sec il se dégage de l'ammoniaque, en dissolution aqueuse de l'azote; en outre, dans les deux cas : de l'acide prussique et il se forme du benzol, du nitrobenzol et probablement aussi de l'azobenzol.

SÉANCE DU 6 JANVIER 1892, AU COLLÈGE GAILLARD

Présidence de M. le Dr SCHARDT, président.

M. SCHARDT ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux naturalistes présents et remercie la Société de l'honneur qu'elle lui a fait en l'appelant à la présidence.

Le procès-verbal de la dernière séance est ensuite lu et adopté après deux observations.

MM. Fordham, Paul Mayor et Henri Manuel donnent leur démission de membres de notre Société.

M. le président lit une lettre de candidature de M. Bocherens-Oyex, à Bex. Cette demande est appuyée par MM. C. Rosset et Schardt.

Communications scientifiques.

MM. A. Brunner et E. Chuard ont constaté, il y a quelque temps, qu'il se forme, par absorption de l'iode par les sucs végétaux, de l'acide monoiodsuccinique, acide qu'ils ont isolé sous forme d'un sel de plomb basique $\text{C}_4\text{H}_3\text{Pb}_2\text{JO}_5$. Ils ont vérifié cette observation par la synthèse, — jusqu'à présent inconnue, — de l'acide monoiodsuccinique ; synthèse qu'ils ont réalisée soit par action de